

Notes. — Sa Grandeur Mgr Paul-Eugène Roy, archevêque de Séleucie, a prêché, la semaine dernière, un triduum de tempérance, à Saint-Joseph de Beauce.

— MM. les abbés J.-B. Dupuis, ancien curé, et Joseph Mercier, ont été administrés ces jours derniers.

REVUE DU MONDE CATHOLIQUE

ROME

Pour les prisonniers de guerre. — Sa Sainteté le Pape Benoît XV prescrit aux évêques des divers pays belligérants dans les diocèses desquels se trouvent des camps de concentration de prisonniers de guerre de désigner des prêtres connaissant la langue des détenus et spécialement affectés à leur procurer l'assistance spirituelle et même matérielle dont ils peuvent avoir besoin.

Belle initiative du Saint-Siège. — S. S. Benoît XV a essayé d'obtenir des puissances présentement en guerre une suspension des hostilités pendant les fêtes de Noël. C'eût été là une nouvelle application de la trêve de Dieu du Moyen-Age. Les efforts du Souverain Pontife, malheureusement, n'ont pas eu de résultats pratiques, pour le présent, à cause de l'opposition de la Russie.

Voici ce qu'écrivit l'*Osservatore Romano* à ce sujet :

« En hommage de foi et de dévotion au Christ-Rédempteur, le Prince de la paix, et aussi à cause de ses sentiments d'humanité et de pitié envers les familles des combattants, le Souverain Pontife a fait parvenir confidentiellement aux gouvernements en guerre une dépêche pour leur demander de quelle manière ils recevraient la proposition d'établir une trêve le jour de la naissance du Sauveur.

Tous les pouvoirs ont déclaré apprécier hautement la noblesse et la beauté de l'initiative du Saint-Siège. Tous, à l'exception d'un seul, ont donné leur approbation sympathique à un tel mouvement. Mais, l'unanimité nécessaire à un tel arrangement faisant défaut, le projet ne peut atteindre son but, et le Souverain Pontife n'a pu arriver au résultat que son cœur paternel se promettait d'obtenir ».

FRANCE

Mort du cardinal Dubillard. — Les journaux de France annoncent la mort du cardinal Dubillard, archevêque de Chambéry. Il a succombé le 1er décembre dans sa ville archiépiscopale, à l'âge de 60 ans, à la douloureuse maladie qui le minait depuis deux ans, et qui l'empêcha, l'été dernier, de prendre part au Conclave.

François-Virgile Dubillard était un franc-comtois ; il était né à Soye, diocèse de Besançon, le 16 février 1845, avait fait ses études litté-